

Rennes, le 14 juin 2011

**Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 29 juin 2011
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

IEC Professionnel Média annonce que les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) qui se tiendra le **29 juin 2011 à 10 heures au siège social à Rennes (35000), 13 et 15 rue Louis Kerautret Botmel.**

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 25 mai 2011 (bulletin n°62). L'avis de convocation a été publié le 10 juin 2011 dans le journal Ouest France et au BALO (bulletin n°69).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions réglementaires applicables résumées ci-dessous :

- Tout actionnaire titulaire d'actions au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour (inclus) avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription en compte délivrée par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut également en prendre connaissance au siège social de la Société pendant le délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Les informations et documents visés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont consultables sur le site Internet de la Société (www.iecgroup.eu, rubrique communication financière, assemblée générale du 29 juin 2011) depuis le vingt-et-unième jour précédant l'assemblée, soit depuis le 8 juin 2011.